

**RAPPEL MONTANT DES AIDES CAF**

QF EN EUROS		0-400 €	401-600 €	601-800 €	> 800 €
Montant des réductions CVL par jour	<b>SÉJOURS DE VACANCES</b>	18,00 €	12,00 €	10,00 €	0,00 €
	<b>ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT + SÉJOUR court 3 jours</b>	5,00 €	4,00 €	3,00 €	0,00 €

*pour toute demande une attestation CAF de droits du mois de janvier 2024 où figurera le quotient familial devra être fournie par la famille*

**GRILLE TARIFAIRE ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT SENSACTIFS ANNÉE 2024**

	<b>STAGE LOISIRS Montant aide CAF</b>	<b>STAGE LOISIRS Tarif après déduction</b>
NB JOURS	5	5
TARIF UNIQUE : QF > 800€	0,00 €	179,00 €
QF 0-400€	25,00 €	154,00 €
QF 401-600€	20,00 €	159,00 €
QF 601-800€	15,00 €	164,00 €

*pour toute demande une attestation CAF de droits du mois de janvier 2023 où figurera le quotient familial devra être fournie par la famille*

**GRILLE TARIFAIRE SÉJOURS SENSACTIFS ÉTÉ 2024**

	<b>COCKTAIL MONTAGNE</b>	<b>PITCHS A LA FERME 3 JOURS</b>	<b>PITCHS A LA FERME 5 JOURS</b>	<b>LES ROBINS DES BOIS 2024</b>	<b>PITCHS À L'ABORDAGE</b>	<b>LES ROBINSONS #1 ET #2</b>	<b>ROB'ADOS</b>
DATES DU SÉJOUR	Du 6 au 15 juillet 2024	Du 18 au 20 juillet 2024	Du 22 au 26 juillet 2024	Du 28 juillet au 3 août 2024	Du 15 au 19 juillet 2024	#1 - Du 7 au 13 juillet 2024 #2 – Du 21 au 27 juillet 2024	Du 23 au 29 juillet 2024
NB JOURS	10	3	5	7	6	7	7
TARIF UNIQUE : QF > 800€	723,00 €	221,00 €	354,00 €	431,00 €	385,00 €	468,00 €	446,00 €
QF 0-400€	543,00 €	206,00 €	264,00 €	305,00 €	277,00 €	342,00 €	320,00 €
QF 401-600€	603,00 €	209,00 €	294,00 €	347,00 €	313,00 €	384,00 €	362,00 €
QF 601-800€	623,00 €	212,00 €	304,00 €	361,00 €	325,00 €	398,00 €	376,00 €

*pour toute demande une attestation CAF de droits du mois de janvier 2024 où figurera le quotient familial devra être fournie par la famille*

**NOTE : en tant que partenaire de la Jeunesse au Plein Air (JPA) nous pouvons faire bénéficier les familles de bourses vacances :**

QF < = 800€	« Bourse Action Vacances » : 25,80€ / jour / enfant dans la limite de 18 jours par an et du nombre octroyé à Sensactifs
800 < QF < = 1500€	« Aide JPA » : environ 100€ / séjour dans la limite de l'enveloppe de la JPA du département

*pour toute demande un certificat de scolarité ainsi que l'avis d'imposition de l'année précédente seront demandés à la famille.*